



NEWSLETTER FÉVRIER 2025

Nous sommes à M-3 du Salon professionnel Eau, Énergies et Déchets ! En cette dernière ligne droite, nous espérons vous voir nombreux le 20 Mai 2025 ! Alors ne manquez pas ce rendez-vous incontournable 100% B to B, permettant d'aller à la rencontre des offreurs de solutions pour mettre en place des actions concrètes.

[Devenez exposant](#)

[Inscription visiteur](#)

Focus Tables Rondes

Le salon professionnel Eau, Énergies et Déchets vous donne rendez-vous pour une journée riche en échanges et en expertises. Au programme, trois tables rondes thématiques réunissant des experts et les acteurs du territoire pour aborder les sujets d'actualité aux travers de partage d'expérience et de valorisation des bonnes pratiques.



11h - L'eau, un enjeu stratégique pour les entreprises et collectivités : optimisation et gestion durable

L'accès et la gestion de l'eau sont devenus des priorités majeures dans un contexte de raréfaction des ressources. Cette table ronde explorera les moyens d'optimiser la consommation, de réduire les pertes et d'assurer une gestion durable de cette ressource vitale. Experts, entreprises et collectivités partageront leurs retours d'expérience pour transformer la contrainte en opportunité durable.



14h - Optimiser sa facture énergétique : quelles actions rapides à mettre en place ?

Face à la hausse des coûts de l'énergie, il est crucial pour les entreprises et les collectivités de réagir rapidement. Au cours de cette session, découvrez des actions simples et concrètes pour réduire vos dépenses énergétiques, améliorer l'efficacité de vos installations et faire de la sobriété énergétique un levier de compétitivité.



15h45 - Valorisation des déchets : transformer les contraintes en levier économique

Et si vos déchets devenaient une ressource ? Cette dernière table ronde mettra en lumière les opportunités économiques de la valorisation des déchets. Réduction des coûts, création de valeur et conformité réglementaire : des experts vous guideront pour transformer vos défis en avantages.

Ne manquez pas cette journée d'échanges, où bonnes pratiques et solutions concrètes vous seront proposées pour relever les défis environnementaux et optimiser vos performances !

[Pour en savoir +](#)

Focus Eau

Lors de la Rencontre Annuelle des Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle en décembre 2024, l'ATEP a présenté le bilan de sa quatrième année de travail collectif, par 'L'Eau l'industrie les Nuisances'.



Credits : ATEP

En décembre 2024, lors de la Rencontre Annuelle des Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle (ATEP), l'association a dressé le bilan de sa quatrième année d'activité et a annoncé l'entrée en vigueur de ses nouveaux statuts au 1^{er} janvier 2025, visant à élargir l'adhésion à de nouveaux fabricants et services dans des domaines tels que la séparation à la source, le traitement des eaux usées en assainissement autonome, la gestion décentralisée des eaux pluviales et la valorisation des eaux non conventionnelles.

Par ailleurs, l'association a formulé dix propositions à l'attention des candidats aux élections législatives, offrant son expertise pour développer le stockage, le traitement et la valorisation des eaux à l'échelle de la parcelle, avec pour objectif de préserver l'eau potable et de promouvoir une eau propre, répondant ainsi aux défis de la ville durable de demain.

Enfin, l'ATEP a salué la publication des recommandations professionnelles des Pros de l'Assainissement Non Collectif (ANC) en 2024, qui complètent les règles de mise en œuvre et complètent les textes réglementaires et normes en vigueur, facilitant ainsi l'accès aux dispositions communes de mise en œuvre pour les professionnels du secteur.

[Pour en savoir +](#)

Focus Énergies

Découvrez le webinaire de SMILE sur les retours d'expériences de projets d'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque.



Ce webinaire organisé par SMILE met en lumière les retours d'expérience de plusieurs projets d'autoconsommation collective, un modèle énergétique collaboratif et prometteur. Il offre des perspectives riches pour les entreprises souhaitant s'impliquer dans des initiatives locales et durables et réponds aux questions suivantes : Quels enseignements tirer des premières opérations d'autoconsommation collective ? Quels obstacles ont été surmontés et quelles solutions ont été trouvées pour réussir ces projets ? Comment aller encore plus loin dans le développement de l'autoconsommation collective sur nos territoires ?

[Pour en savoir +](#)

Focus Déchets

Découvrez comment optimiser le tri des déchets professionnels, valoriser les matières recyclables et répondre aux exigences réglementaires tout en améliorant son image de marque d'ans l'article de l'ADEME.



Le tri des déchets issus des activités économiques est un enjeu majeur pour les entreprises, car il permet de maîtriser les coûts, de respecter les obligations réglementaires, de favoriser la valorisation des matières, de réduire l'impact environnemental et d'améliorer leur image auprès des clients. Ces déchets se divisent en trois grandes catégories : les déchets dangereux (contenant des substances nocives comme les solvants ou équipements électroniques), les déchets non dangereux non inertes (comme les papiers, cartons, plastiques, biodéchets et autres déchets recyclables) et les déchets inertes (principalement issus du secteur du bâtiment, comme le béton, les pierres etc).

Pour mettre en place un tri efficace, les entreprises doivent organiser la collecte séparée des déchets dès leur production, sensibiliser et former leurs équipes aux bonnes pratiques, et collaborer avec des prestataires spécialisés pour le traitement et la valorisation des déchets.

L'ADEME propose des ressources et outils pratiques pour accompagner les entreprises dans cette démarche, afin d'optimiser le recyclage, réduire les déchets éliminés et valoriser les matières premières issues du tri.

[Pour en savoir +](#)

À découvrir également...

Découvrez une innovation dans l'article d'Environnement Magazine. Face aux défis croissants du suivi des émissions de gaz à effet de serre, les entreprises doivent améliorer la collecte et l'analyse de leurs données pour répondre aux exigences réglementaires et optimiser leur impact environnemental.



Gregory Leduc, solution engineer chez Teradata

Les entreprises font face à des défis croissants pour collecter et analyser efficacement les données relatives à leurs émissions de gaz à effet de serre. Au-delà des obligations de reporting environnemental, une maîtrise approfondie de ces données est essentielle pour élaborer des stratégies de réduction de l'impact environnemental. Cela inclut la capacité à identifier des informations cachées, à réaliser des simulations basées sur des scénarios prédéfinis et à anticiper les tendances du marché. Une gestion optimale des données environnementales permet non seulement de répondre aux exigences réglementaires, mais aussi d'optimiser l'impact global de l'entreprise et de se démarquer sur le marché.

[Pour en savoir +](#)

Un événement



Partenaires exposants



Partenaires média

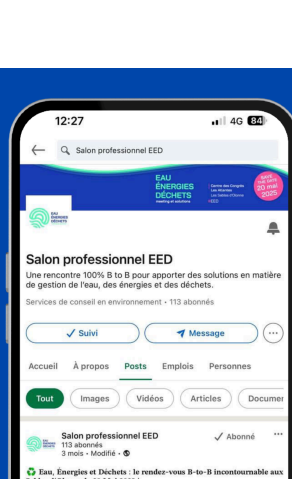


Contacts

Aurore SEVELLEC | 06 43 94 14 72 | aurore.sevellec@opticom-france.com
Carolan GIVRY | 06 13 27 64 39 | commercial1@opticom-france.com
Nadège SOREL | 02 51 96 81 10 | nadège.sorel@les-sables.com

Retrouvez toutes les actualités du Salon Eau, Énergies et Déchets sur LinkedIn

[Suivre la page](#)



Copyright (C) 2024 - OPTICOM FRANCE. Tous droits réservés.
Nous vous envoyons cet email car vous êtes abonné via notre site web.
Nette adresse postale est la suivante :
4 Impasse Augustin Fresnel - 44300 Saint-Herban France

Vous souhaitez modifier les paramètres pour ce type d'e-mails ?
Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner](#).

